

0907689702

DATE DEPOT : 2009-09-10

NUMERO DE DEPOT : 76897

N° GESTION : 2009D03133

N° SIREN :

DENOMINATION : MAUNOURY 16

ADRESSE : 1 avenue du Maréchal Maunoury 75016 PARIS

DATE D'ACTE : 2009/09/03

TYPE D'ACTE : DECISION DES ASSOCIES

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE GERANT(S)

MAUNOURY 16

Société Civile Immobilière

Capital de € 50.000

Siège Social : 1, avenue du Maréchal Maunoury, 75016 Paris

SOCIETE EN COURS DE FORMATION

DECISIONS DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE LE 3 septembre 2009

L'an deux mil neuf, le 3 septembre,

Les associés de la société MAUNOURY 16, société civile immobilière au capital de 50.000 euros ayant son siège social 1, avenue du Maréchal Maunoury, 75016 Paris (ci-après la "Société"), à savoir :

• Madame Goulнора Karimova	475
• Madame Irina Emelyanova	25
Soit au total cinq cents parts sociales Composant le capital social, ci	<hr/> 500

Ont pris les décisions suivantes, sous forme de consentement de tous les associés exprimé dans un acte sous seing privé, conformément à l'article 26.4 des statuts de la Société.

Les associés déclarent qu'ils sont en possession des statuts constitutifs et se prononceront sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination, pouvoirs et rémunération du premier gérant ; et
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE DECISION

Les associés nomment, en qualité de gérant, Monsieur Alisher Ergashev, né le 20 décembre 1975 à Tashkent, Ouzbékistan, de nationalité ouzbek et demeurant Matkabulov Vil. Bakht Str. 10, Kibray District, Tashkent Region, Ouzbékistan.

Monsieur Alisher Ergashev exercera ses fonctions dans le cadre des pouvoirs qui sont conférés à la gérance à l'article 21 des statuts.

Monsieur Alisher Ergashev ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions.

Monsieur Alisher Ergashev déclare accepter les fonctions qui lui sont conférées et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à sa nomination.

DEUXIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conformes du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités prescrites par la loi.

GERANT

ASSOCIES

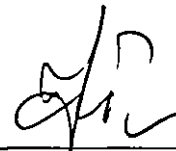
(1) *bon pour acceptation des fonctions de Gerant*

(2) 

Alisher Ergashev

(2) 

Goulнора Karimova

(2) 

Irina Emelyanova

(1) Mention manuscrite : *“bon pour acceptation des fonctions de Gérant”*

(2) Signature